

PAR COURRIEL

Le 2 août 2019

Madame Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrielle-
portuaire de Saguenay – Réponse à une question de la
commission**

Madame,

La présente vise à répondre à la question du 9 juillet dernier concernant le projet en rubrique.

Question

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) est responsable de l'élaboration des orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire relativement aux hydrocarbures.

À cet effet, il prépare actuellement un document d'orientation en la matière intitulé « Favoriser la création d'un cadre propice à un développement durable des hydrocarbures en assurant une cohabitation harmonieuse des activités pétrolières et gazières avec les autres utilisations du sol ». Un document d'accompagnement intitulé « Aménager à proximité des installations pipelinières » est aussi en préparation.

Est-ce que des orientations ont été adoptées en matière d'aménagement du territoire relativement aux hydrocarbures?

Réponse

Le document d'orientation du gouvernement en matière d'aménagement du territoire relativement aux hydrocarbures est actuellement en cours d'élaboration. Des consultations externes devraient avoir lieu au cours des prochains mois. Le document devra ensuite être approuvé par le Conseil des ministres avant sa publication.

Il est prévu qu'un document d'accompagnement sur l'aménagement du territoire à proximité des installations pipelinières soit rédigé ultérieurement.

Le directeur général,



Martin Breault